

MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance extraordinaire, tenue le 8 décembre 2023, à 9h25 à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 63, rue de l'Hôtel-de-Ville à Chénerville, est présidée par le maire, monsieur Maxime Proulx Cadieux, en présence des conseillères et conseillers suivants : madame Audrey Lacasse, monsieur Alexandre Lafleur, madame Maryse Gougeon et madame Sylvie Potvin.

Absences motivées : madame Danielle Meunier et monsieur Yves Laurendeau.

La directrice générale et greffière-trésorière, Madame Krystelle Dagenais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

À moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance, en l'occurrence le maire, ne participe pas au vote sur une proposition.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Autorisation signature – Contrat travail DG**
- 4. Autorisation signature – Contrat travail DGA**
- 5. Adoption de la liste des dons pour 2024**
- 6. Utilisation d'une partie des surplus affectés**
- 7. Demande de prêt de salle gratuite – Rallye Défi - Week-end de formation**
- 8. Parole au public**
- 9. Levée de la séance**

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la greffière-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil et en a affiché une copie aux deux endroits décrétés pour ce faire. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de cet avis tel que requis par la loi.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Maxime Proulx-Cadieux, constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 9h25 devant aucune personne.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-12-295

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que signifié par la greffière-trésorière dans l'avis de convocation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- AUTORISATION SIGNATURE – CONTRAT TRAVAIL DG

2023-12-296

Autorisation signature – Contrat travail DG

ATTENDU QU' il y a lieu d'apporter des modifications au contrat de la directrice générale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Alexandre Lafleur
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise monsieur Maxime Proulx-Cadieux, maire, à signer le contrat de travail de madame Krystelle Dagenais, soumis au préalable au conseil, au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- AUTORISATION SIGNATURE – CONTRAT TRAVAIL DGA

2023-12-297

Autorisation signature – Contrat travail DGA

ATTENDU QU' il y a lieu d'apporter des modifications au contrat de la directrice générale adjointe;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Maryse Gougeon
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise monsieur Maxime Proulx-Cadieux, maire, à signer le contrat de travail de madame Isabelle Blais, soumis au préalable au conseil, au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- ADOPTION DE LA LISTE DES DONNS POUR 2024

2023-12-298

Adoption de la liste des dons pour 2024

ATTENDU QUE la municipalité a reçu plusieurs demandes d'aide financière de différents organismes;

ATTENDU QU' une somme de 6 000.00 \$ est prévue au budget 2024 pour des dons monétaires;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Audrey Lacasse
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte de contribuer financièrement, aux montants mentionnés ci-après, aux activités des organismes suivants pour l'année 2024 :

-Club de motoneige Vallée de la Nation	250\$
-Association du Club Quad de la Petite-Nation	250\$
-Légion Royale Canadienne de la Petite-Nation, filiale 205	250\$
-Croix-Rouge canadienne (selon entente)	225\$
-Fabrique Saint-Félix-de-Valois de Chénéville	1 000\$
-Résidence de soins palliatifs le Monarque	500\$
-Cyclo-Limo	250\$
-Municipalité de Duhamel – Activité	1 000\$
-Banque alimentaire de la Petite-Nation (BAPN)	400\$
-Chasse aux trésors du Comité des Sports et Loisirs de Chénéville Inc.	300\$
-Tournoi de golf des Amis de l'Entraide du nord de la Petite Nation	600\$

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville contribue également à la Coopérative de Santé du nord de la Petite-Nation à raison d'environ 2 500.00\$ annuellement par le biais de la réduction sur le loyer qui est octroyé à l'organisme, en plus des prêts de salles gratuites pour leurs besoins;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville contribue également à d'autres organismes en prêts de salles gratuites, notamment le Club Chéné d'Or /FADOQ, le Cercle des Fermières de Chénéville, les Amis de l'Entraide du nord de la Petite-Nation, Prévention César (maison des jeunes), l'École Adrien-Guillaume, l'OBV RPNS et le CR3A Papineau;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'émission de chèques aux montants établis aux organismes auxquels ils reviennent, après réception d'une demande de leur part;

QUE,

La dépense soit affectée au compte #02-70290-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- UTILISATION D'UNE PARTIE DES SURPLUS AFFECTÉS

2023-12-299

Utilisation d'une partie des surplus affectés

ATTENDU QUE le surplus budgétaire des années antérieures a été affecté à différents projets;

ATTENDU QUE des achats de composteurs dans le cadre du projet de *Mise en place du compostage* au montant de 2 887.13 \$ taxes incluses ont été faits en 2023;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Alexandre Lafleur et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'utilisation du surplus affectés (compte #59-13190-000) au projet *Mise en place du compostage* pour le paiement des composteurs domestiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7- DEMANDE DE PRÊT DE SALLE GRATUITE – RALLYE DÉFI - WEEK-END DE FORMATION

2023-12-300

Demande de prêt de salle gratuite – Rallye Défi - Week-end de formation

ATTENDU QUE le Club Automobile Défi Outaouais, l'organisme qui organise le Rallye Défi, tiendra Coupe des Neiges Rallye X en collaboration avec le Club Auto-Sport la Licorne et Rallye Sport Québec les 6, 7 et 27 janvier 2024;

ATTENDU QUE le Club demande le prêt de la salle Danny-Legault, incluant le montage de la salle à ces dates de même que le

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Maryse Gougeon
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt de la salle Danny-Legault gratuitement pour la tenue du Week-end de formation et de Rallye-Cross pour le Club Automobile Défi Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8- PAROLE AU PUBLIC

9- LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-12-301

Levée de la séance

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 9h30.

Maxime Proulx-Cadieux, Maire

Krystelle Dagenais, Directrice générale

Je soussigné, Maxime Proulx-Cadieux, maire de la municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.